



Ville de
BORDEAUX

Centre Communal
d'Action Sociale

bordeaux.fr



ÉDITION 2024

LA NUIT DE LA SOLIDARITÉ

SYNTHÈSE DES RÉSULTATS



Sommaire

P.3 Le mot du maire

P.4 Sans-abrisme en France
★ Définition

P.6 La Nuit de la Solidarité
★ Méthodologie
★ Formation des volontaires
★ Recensement le 25 janvier 2024

P.11 Les principaux résultats

P.15 Les suites opérationnelles



Le 25 janvier 2024, Bordeaux a réalisé sa troisième édition de la Nuit de la Solidarité. Fruit d'un engagement de notre équipe municipale, ce rendez-vous est devenu un outil incontournable pour construire, pas à pas, et de manière partagée, collaborative et solidaire, le portrait social de notre territoire.

La Nuit de la Solidarité bordelaise a trois objectifs. Recenser le nombre de personnes sans-abri pour compléter l'analyse des besoins sociaux. Interpeller sur le nombre, toujours plus important, de personnes sans-abri, pour signifier une réalité sociale trop marginalisée. Enfin, contribuer à la résorption du sans-abrisme en nous donnant les moyens d'agir, ensemble, et en adaptant autant que possible nos actions d'accès aux droits, d'accueil et d'accompagnement.

Cette troisième édition a montré, une fois encore, combien notre ville et chacun de ses acteurs sont engagés pour plus de justice sociale. Je tiens à remercier les plus de 400 bénévoles qui se sont portés volontaires et ont arpenté la ville pour aller vers les plus vulnérables. Je tiens à remercier également les agents de la Ville, du CCAS et de la Métropole sans qui cette édition n'aurait pas eu lieu. La réussite de cette Nuit de la solidarité, l'analyse de ses résultats et l'animation des groupes de travail qui en découlent sont rendus possibles grâce à l'engagement des membres du comité scientifique, de nos partenaires membres du comité de pilotage et des pratiquantes de la rue, qui se sont mobilisées à chaque étape.

Comme toutes les grandes villes et métropoles, Bordeaux doit faire face à une forte augmentation du nombre des personnes à la rue, en campements et en bidonvilles. Ce sont autant de personnes que nous nous devons d'accueillir dignement. Nous partageons nos données avec la Métropole, le Département et l'Etat afin de travailler collectivement à renforcer notre action et coconstruire des réponses nouvelles, pour améliorer le quotidien de ces personnes en grande précarité.

Je suis également mobilisé avec d'autres maires de grandes villes pour faire connaître les situations d'accueil, la réalité des parcours et notamment la situation préoccupante des femmes, des familles, des jeunes, des personnes en parcours migratoires. J'ai pour cela saisi l'Etat, en instruisant un recours indemnitaire, afin de faire reconnaître l'action de la ville dans la mise à l'abri et l'hébergement d'urgence, rappeler le droit pour toute personne en situation de détresse d'accéder à une solution d'hébergement digne et adaptée à sa situation.

Pierre Hurmic,
maire de Bordeaux

Le sans-abrisme en France

Selon l'INSEE, le terme de sans-abri est utilisé pour désigner une personne qui n'a pas d'hébergement personnel et passe la nuit dans un lieu non prévu pour l'habitation (rue, tente, voiture, parking, transport en commun, hôpital...).

Le sans-abrisme réunit des personnes qui, malgré une condition d'existence commune à l'instant T, ont des parcours différents et des réalités très distinctes les unes des autres, selon qu'elles travaillent, vivent seules, en

famille ou en communauté, selon leur état de santé et leur rapport aux institutions notamment administratives et sociales. D'un point de vue humain, les situations sont toujours complexes et hétérogènes.

Le sans-abrisme diffère de la notion de "sans domiciliation fixe", qui inclut des situations d'instabilité résidentielle plus larges et comprend les personnes ayant recours à un service d'hébergement. Il y a une forte





perméabilité entre les situations. Une personne en centre d'hébergement d'urgence un jour peut en effet se retrouver à la rue le lendemain, et inversement. C'est ainsi que le bureau d'étude Aresvi privilégie dans son analyse la notion de « sans chez soi » mettant davantage en lumière la notion de parcours.

Bien que réalité ancienne, le sans-abrisme est relativement méconnu par manque d'outils appropriés et fiables, en raison de la précarité d'une population cernée via des catégories plus ou moins adaptées (sociales, administratives...) et dont le mode de vie varie en fonction des saisons et des territoires. L'exercice du dénombrement se révèle donc un enjeu à la fois local et national pour pouvoir apporter des réponses par des politiques publiques territoriales et générales.

Recenser de manière anonyme les personnes sans-abri suppose de traiter différents problèmes méthodologiques :

- ★ Définir qui relève de cette condition, identifier les lieux à enquêter de repli et de repos de personnes qui cherche le calme et la sécurité dans la discrétion voire l'invisibilité
- ★ Mobiliser de nombreux acteurs
- ★ Quadriller méthodiquement le territoire

Recenser ne suffit pas. Il est aussi important de connaître les profils des personnes et leurs parcours de vie, afin notamment de dépasser l'idée fausse d'une population homogène et de proposer aux personnes sans abri un accompagnement et une aide adaptés. Le dispositif de la Nuit Solidarité participe à cet enjeu.

25 janvier 2024, les personnes recensées à Bordeaux :

840

personnes sans-abri rencontrées le soir de la Nuit de la Solidarité

> 466

personnes en ville et campements,

> 374

personnes en bidonvilles

dont 202 mineur-es en famille,

auxquelles s'ajoutent...

72

personnes en bidonvilles non visités

107

personnes recensées en squats
(en logement hors bidonvilles et campements)

– source : plateforme « résorption squats et bidonvilles » de l'Etat



La Nuit de la Solidarité

La Nuit de la Solidarité est une opération de recensement des personnes sans-abri sur un territoire à un moment donné. Cette démarche développée dans plusieurs pays et dans d'autres villes de France a été lancée à Bordeaux en 2022.

L'objectif principal, outre le décompte aussi exhaustif que possible des personnes à la rue à un instant donné, est avant tout d'aller vers les personnes, d'échanger avec elles pour mieux comprendre leurs parcours et de recueillir leurs attentes. En ce sens, la Nuit de la Solidarité est complémentaire du recensement des Habitations Mobiles et Personnes Sans-Abri, effectué par l'INSEE tous les 5 ans.

La Nuit de la Solidarité concerne toute personne rencontrée dans la rue ou les espaces recensés (gare, parkings, transports en commun, urgences hospitalières) sans solution le soir du décompte ou vivant dans des lieux inadaptés à l'habitation (campements, cabanes...).

Les publics hébergés en centres d'accueil ou d'urgence ne sont pas comptabilisés car pris en compte par ailleurs dans le cadre du recensement général mené par l'INSEE. Les personnes vivant en squat dans des logements sont également recensées dans le cadre du recensement général de l'INSEE.

Néanmoins, en tant que personnes en besoin d'un hébergement, les personnes vivant en squat font l'objet d'un décompte séparé le soir de la Nuit de la Solidarité, sur la base des chiffres partagés entre les institutions via la plateforme "résorption-bidonvilles" de l'Etat.

Une méthodologie scientifique, partenariale, incluant des personnes concernées

La Nuit de la Solidarité est le fruit d'un travail à la fois national et local.

A l'échelle nationale et à l'instar des deux premières éditions, la troisième Nuit de la Solidarité a été organisée par la ville de Bordeaux et son CCAS en partenariat avec la DIHAL (Direction Interministérielle à l'Hébergement et à l'Accès au logement), notamment sur les questions méthodologiques.

Au niveau local, le comité scientifique a été reconduit et renforcé en 2024. En plus du cabinet Aresvi, de l'Agence Régionale de la Fondation Abbé Pierre, de l'agence d'urbanisme l'Aurba, déjà présentes l'année dernière, de nouveaux partenaires ont intégré l'instance : le Centre d'Accueil Information et Orientation (CAIO), la Fédération des acteurs de la solidarité (FAS), le Centre Psychanalytique de Consultation et Traitement (CPCT). Ce comité a eu pour mission de garantir la rigueur de la démarche, d'accompagner l'analyse des données, et de produire des recommandations à l'issue de l'opération.

Afin de veiller à la pleine neutralité et à la rigueur scientifique de l'analyse et du traitement des données, le cabinet ARESVI, Association de Recherche et d'Etude sur la Santé, la Ville et les Inégalités, a été de nouveau mandaté par le CCAS pour exploiter les questionnaires de cette nouvelle édition.



L'ensemble des questionnaires a été mis sous scellé le 25 janvier au soir puis remis le 26 janvier 2024 au comité scientifique et au cabinet ARESVI pour un décompte. Les questionnaires ont ensuite été analysés par ARESVI qui a travaillé en étroite collaboration avec le comité scientifique et les équipes du CCAS tout au long de la démarche.

Egalement, cette opération a pour enjeu de mobiliser les partenaires institutionnels et associatifs, de favoriser une réflexion collective et la recherche de réponses adaptées. Un comité de pilotage associant les institutions concernées (Etat, Département, CAF, CAIO...) et un collège des associations partenaires intervenant auprès de personnes sans-abri* ont ainsi accompagné la démarche.

Des personnes concernées pairs-expertes, ayant une expérience de vie à la rue, ont renouvelé leur participation à ces instances de pilotage sous la dénomination qu'elles ont choisie de "pratiquantes de la rue", ainsi qu'à toutes les étapes de construction de la Nuit de la Solidarité.

Le questionnaire élaboré avec la DIHAL, et dont une partie est commune à l'ensemble des collectivités participantes, a été adapté par les partenaires et soumis pour avis aux Pratiquantes de la rue. Des questions spécifiques ont ainsi été ajoutées sur le thème de l'accompagnement social, des addictions et de la violence pour les personnes à la rue ou sur les parcours pour les familles en bidonvilles.

Principal outil du recensement, administré par des bénévoles volontaires, il vise à brosser un portrait statistique des parcours, des situations et des besoins des répondants rencontrés. Il permet également d'entrer en discussion et d'échanger autour des expériences témoignées.





L'analyse des résultats a pris en compte l'absence de réponse à certains items dans une démarche de "sociologie des non-réponses".

* Liste à consulter sur le site internet de la ville de la vingtaine de partenaires associatifs ayant participé à la mise en œuvre du projet

La formation des volontaires

La Nuit de la Solidarité a également pour objectif de sensibiliser les Bordelaises et Bordelais au sujet du sans-abrisme et de lutter contre les préjugés associés à ces conditions de vie en permettant d'aller vers les personnes sans-abri et en donnant à mieux comprendre la diversité des situations rencontrées.

La Ville a ainsi réalisé un large appel au volontariat pour participer à cette action solidaire. Plus de 400 personnes ont été bénévoles le 25 janvier, encadrées par 215 agents municipaux, métropolitains et du CCAS. La forte mobilisation des associations partenaires a permis de garantir la présence dans les équipes de nombreux bénévoles aguerris aux situations de rue.

Il a également été proposé aux bénévoles d'assister à un temps de sensibilisation en amont de l'opération afin de partager les objectifs de la démarche et les modalités de passation du questionnaire, d'anticiper l'organisation de la soirée et de se projeter dans les rencontres avec les personnes sans-abri.

Cette sensibilisation a été réalisée en présentiel et en visioconférence puis disponible en replay. Elle a été animée par le CCAS et la Ville de Bordeaux, le Samu Social, l'association La Cloche et les Pratiquantes de la rue. La sensibilisation et l'information en amont a été appréciée des personnes qui ont pu y participer (95 % de satisfaction – résultats du questionnaire de retour d'expérience des bénévoles mis en ligne le 7 février).

+ de **400** bénévoles

215 agents

(Ville de Bordeaux, Métropole et CCAS)

Chaque équipe a pu faire connaissance, s'organiser collectivement et se projeter dans la soirée autour d'une collation avant de se déployer dans les rues et espaces à recenser. Enfin, une information large a été conduite auprès des personnes sans-abri par l'ensemble des structures institutionnelles et associatives impliquées dans la Nuit de la Solidarité, avec la distribution de flyers visant à prévenir de l'opération et limiter le caractère potentiellement anxiogène du recensement.

L'opération de recensement 25 janvier 2024

38 villes en France ont conduit l'opération de recensement sur une même date, convenue par la DIHAL : le 25 janvier 2024. D'autres ont choisi d'expérimenter une autre période de l'année. Afin d'ancrer la méthodologie dans un cadre de référence pérenne, les 91 secteurs définis en 2022 et 2023, répartis en plusieurs sous-territoires disposant chacun d'un quartier général local (lieu de départ des équipes) ont été reconduits et parcourus simultanément.

Dans une perspective d'amélioration de la démarche :

- ★ des lieux de recensement supplémentaires sur ces secteurs ont été identifiés : la distribution alimentaire place André Meunier et des campements (Lac et berges de Garonne).
- ★ la méthodologie a également été affinée sur les bidonvilles pour une Nuit de la solidarité lissée sur plusieurs jours, au-regard du nombre important de sites, autour d'un questionnaire adapté aux réalités du public rencontré et sur un ajustement horaire adapté au rythme de vie plus familial. Une distinction de recensement a été élaborée entre les situations dites de personnes à la rue ou en campement et de celles de publics vivant dans des installations de types « bidonvilles ».

En sus des équipes spécifiques transports, parkings et urgences, des équipes ont été constituées afin de recenser les personnes dans les campements et bidonvilles. Formées de bénévoles, elles ont été encadrées par les équipes du GIP Bordeaux Médiation et d'associations, et accompagnées d'interprètes pour faciliter les échanges. Enfin, une plateforme téléphonique a été déployée au quartier général central pour accompagner et soutenir les équipes durant toute la soirée.





Les principaux résultats

Précautions de lecture

L'analyse, réalisée par le bureau d'étude Aresvi, porte sur 605 questionnaires exploitables sur les 638 questionnaires remis le soir du 25 janvier : 434 personnes recensées en rue, campement et 171 pour les bidonvilles (les mineurs recensés ne remplissaient pas de questionnaire, mais étaient rattachés à l'un des parents). Le choix a été fait de distinguer dans l'analyse des résultats les questionnaires des personnes rencontrées en rue et campements et ceux des personnes rencontrées en bidonvilles.

Le taux de réponse n'est pas identique selon les questions. Si le taux de réponse est trop faible, la réponse à la question n'a pas fait l'objet d'une analyse statistique.

Par ailleurs, l'analyse des questionnaires a été approfondie à l'issue de l'opération par la tenue de "focus groups" *, réunissant des personnes représentatives de la population enquêtée. Ces échanges ont confirmé ou précisé certaines hypothèses d'analyse concernant en particulier l'ancienneté sans chez-soi, l'expérience en bidonvilles, le rapport à la santé, le non-recours...

Un rapport détaillé du cabinet ARESVI précisant ses différents points sera disponible à compter du mois de juillet 2024 sur le site internet de la Ville en complément de la présente synthèse.

* Les "focus-groups" ou groupes de discussion sont utilisées en sciences sociales comme un outil d'analyse qualitative, ici complémentaires à l'analyse quantitative et statistique du recensement. Dans un groupe de discussion, les thématiques abordées peuvent être approfondies, et les dynamiques des échanges entre participants apportent des éclairages supplémentaires.

Evolution du nombre de personnes recensées sans abri lors des trois éditions

	Nombre de personnes sans abri recensées lors de la NDS (adultes et mineurs)		Total nombre de personnes sans abri recensées	Nombre de personnes dans les lieux non-visités lors de la NDS (bidonvilles et/ou campements)	Personnes recensées dans les squatts (données issues de la plateforme Squatt Bidonville)	Total du nombre de personnes sans abri et en squat
	Rue et campements	Bidonvilles				
2022			551		297	848
2023	213	273 (dont 128 mineurs)	486	68	182	736
2024	466	374 (dont 202 mineurs)	840	72 (Bidonville Dangeard)	107	1019

Pour les personnes en rue et campements hors bidonvilles, les chiffres ont plus que doublé entre 2023 et 2024. La croissance très significative du nombre de personnes recensées entre 2023 et 2024 (+70%)

peut en partie s'expliquer par des facteurs structurels (croissance du phénomène de sans abris, enkystement des situations du fait de la saturation du système en escalier, attractivité de la métropole...) et des facteurs méthodologiques (secteurs mieux couverts, consigne d'interroger toute personne croisée dans la rue fortement redonnée...). Une analyse plus approfondie sera cependant nécessaire.

Pour les publics rencontrés en rue et campement hors bidonvilles : des constats qui se confirment en 2024

10% des adultes sont des femmes. Comme en témoigne les « pratiquantes de la rue », le nombre de femmes peut être sous-estimé en raison d'une volonté de rester « invisible » en raison des dangers de la rue. 84 % se déclarent seul.es, 66% ont entre 25 et 54 ans, 13% ont plus de 55 ans.

Diversité des situations à la rue. Les personnes se répartissent dans différents lieux pour passer la nuit : à la rue sans tente (23%), avec tente (12%) dans un parking (15 %), dans une voiture... La question **des ressources reflète-t-elle aussi une diversité de situation :** pour 36 % elles viennent du travail déclaré ou non, 29% vivent de prestations sociales, 22% sont sans ressources. Une grande partie des répondants travaille.

Des parcours longs “sans chez-soi”

Dans la continuité des constats fait en 2023, 60% des personnes interrogées sont à la rue de manière longue (entre 1 et plus de 5 ans) et ¼ depuis plus de 5 ans. La proportion des personnes à la rue depuis plus de 5 ans a augmenté depuis 2023. Le temps passé à la rue et les trajectoires impactent considérablement les individus, mais aussi le rapport qu'ils entretiennent vis-à-vis des institutions. Plus qu'une étape ponctuelle, le sans abris, pour ceux qui le vivent à Bordeaux, est majoritairement inscrit dans un temps long, chronique (répété) ou permanent (continu) selon que la personne a ou non recours à des hébergements d'urgence institutionnels ou familiaux/amicaux.

À noter que 20 % des personnes sont arrivées à Bordeaux sans logement.

La majorité des personnes rencontrées déclarent ne pas être accompagnées par un travailleur social

Comme en 2023, 55 % des personnes rencontrées en rue et campements déclarent ne pas être accompagnées par un travailleur social, et 67% en bidonvilles.

Lors des groupes de discussion, plusieurs points ont à nouveau pu émerger pour éclairer ce faible recours à l'accompagnement social et administratif.

★ En premier lieu, la vie à la rue épuise et la recherche constante d'un hébergement ou d'un lieu où passer la nuit occupe une grande partie de la journée. Dans ces circonstances, la projection vers un accompagnement social visant l'ouverture d'autres droits est difficile. La recherche d'un nécessaire répit, d'une pause dans la situation de rue, occupe très fortement des personnes parfois paradoxalement pointées du doigt en raison d'une oisiveté supposée.

★ Par ailleurs, la faiblesse des actions “d'aller-vers” a été pointée dans les bidonvilles en particulier même si le GIP Bordeaux Médiation intervient directement auprès des personnes

dans les bidonvilles.

★ Enfin, les femmes en particulier ont exposé leur difficulté de recours aux services sociaux en raison d'une écoute et d'une empathie qui leur a paru insuffisante lors de contacts antérieurs. La nécessité de “prendre le temps” d'exposer leur situation et de tisser une relation de confiance leur semble indispensable pour de bonnes conditions d'accompagnement.

Les dispositifs d'aide quotidienne plus fréquentés mais ne bénéficiant pas encore à la majorité

Pour les besoins fondamentaux (santé, nourriture, hygiène), la “débrouille” semble être le premier levier. Cependant la fréquentation des accueils de jour a augmenté par rapport à 2023 (53 % des personnes enquêtées dans le diffus urbain ne fréquentent pas d'accueil de jour contre 72 % en 2023).

53% font appel aux distributions alimentaires, et 43% non. 55% ont rencontré des maraudeurs cette semaine, et 37% non. Il existe une forte corrélation entre les personnes qui ne font pas appel aux dispositifs formels et celles qui ne rencontrent pas de maraude alimentaire.

Par ailleurs comme en 2023, les personnes en bidonville ont moins recours aux différents dispositifs que les personnes rencontrées en rue et campements.

Comme en 2023, l'analyse permet de dégager des grandes tendances dans le non-recours aux dispositifs existants :

★ Dans les lieux de vie organisés, les personnes ont encore moins recours aux dispositifs.

★ Les non-demandes ne sont pas nécessairement volontaires, mais induites par le manque d'information et la défiance vis-à-vis des institutions qui ne semblent pas apporter la réponse attendue.

★ En fonction du rapport à la rue et des modes d'existence, le rapport aux institutions diffère et semble nécessiter de la part de ces dernières de développer plus largement “l'aller-vers” ces populations.

La moitié des personnes à la rue appellent le 115

Le 115 est le numéro gratuit d'urgence sociale qui vient en aide aux personnes sans-abri et en grande difficulté sociale. Au-delà de l'attribution des places en hébergement d'urgence, il oriente également vers les dispositifs de soutien alimentaire et autres dispositifs sociaux en fonction des besoins. Devant le nombre croissant de personnes à la rue, ce dernier bien que primordial, ne peut répondre à toutes les demandes.

La moitié des personnes interrogées (49%) appellent le 115 de temps en temps ou tous les jours, ce qui est plus qu'en 2023 (37%). Mais 46% n'ont jamais appelé ou ont renoncé même si le numéro est mieux connu qu'en 2023.

La majorité des répondants n'appellent plus le 115 parce qu'ils ne réussissent pas à les joindre, par ce qu'on ne leur propose pas de solutions quand ils arrivent à les joindre, ou pour certains car les solutions proposées ne correspondent pas à leur besoin (accueil de l'animal de compagnie, contraintes du collectif...).

Pour les publics rencontrés en bidonville

De la même manière que sur les éditions précédentes, la situation des personnes rencontrées dans les bidonvilles témoigne d'une réalité différente de celle des personnes rencontrées en diffus urbain.

La population est familiale : 80 % de personnes ont des enfants vivant avec eux ou non. Il y a pour plus de la moitié d'entre eux un ancrage sur le territoire : 47 % des personnes vivent depuis plus de 5 ans dans des bidonvilles sur la métropole bordelaise, 23% ont déjà eu un logement en France. Contrairement aux idées reçues, 86 % des personnes rencontrées souhaitent s'installer durablement en France.

Ces publics font l'expérience d'expulsions multiples : 82% ont connu des expulsions de bidonvilles, dont 44% entre deux et cinq, 17% entre cinq et dix fois, 20 % plus de 10 fois.

Les expulsions sont complètement intégrées dans le mode de vie, dans l'habiter. La caravane est privilégiée aujourd'hui car elle peut être mobile, du fait d'expulsions répétées.



Les suites de l'opération

Il a été demandé au bureau d'étude Aresvi, au comité scientifique et aux partenaires d'identifier des pistes de travail, visant d'une part à étayer le plan d'actions pour améliorer les réponses aux besoins des personnes sans abri et d'autre part à optimiser l'organisation et la méthodologie de la Nuit de la Solidarité elle-même. Les pistes relatives à l'organisation et au déroulement de l'opération de recensement seront travaillées dans le cadre de la mise en œuvre de l'édition 2025, qui prendra également en compte les retours des participants bénévoles et des agents mobilisés (enquête en ligne de retour d'expérience et entretiens individuels – février et mars 2024).

Les pistes de travail visant l'amélioration des actions à destination des personnes sans-abri reprennent les trois grandes thématiques identifiées lors de la précédente édition :

- ★ Les actions préventives qui ont vocation, d'une part, à mieux prévenir les situations de sans-abrisme en s'appuyant sur l'étude des conditions antérieures des personnes à la rue et leur impact sur les trajectoires de vie, et d'autre part à améliorer l'accueil des populations arrivant sans abri sur le territoire.
- ★ Les dispositifs pour répondre aux besoins des personnes à la rue : le droit au répit et au repos et l'accès aux services essentiels (prises électriques, hygiène individuelle, etc.) ainsi qu'aux services publics particulièrement utilisés (piscine).
- ★ Les modes d'interventions qui permettent de soutenir les parcours de sorties de la rue : aller-vers les personnes qui, par méconnaissance ou défiance, ne sollicitent pas les dispositifs existants, faciliter la participation à la vie locale.

En adéquation avec le schéma communal des solidarités Bordeaux Terre de solidarités et de ses objectifs en matière de lutte contre la grande précarité, la ville de Bordeaux et son CCAS poursuivent son travail avec des acteurs du territoire pour élaborer des solutions innovantes en termes d'habitats accompagnés et de mise à l'abri.

Pour illustration,

- ★ Ouverture d'un lieu d'hébergement temporaire dédié aux femmes
- ★ Coordination avec les partenaires pour les publics en campements et recherche de nouvelles solutions d'hébergement et d'habitat
- ★ Ouverture d'un lieu de répit de jour en période de canicule
- ★ Pérennisation de la halte de jour Stalingrad
- ★ Mise en place d'un groupe de travail avec les partenaires institutionnels sur les besoins spécifiques des femmes sans abri



Et avec l'ensemble des partenaires associatifs

Soutenu
par :



Délégation interministérielle
à l'hébergement et à
l'accès au logement

